

Déclaration d'adresse de partie civile - art. 89 du code de procédure pénale -

JE SOUSSIGNÉ(E),

mes prénoms et nom

AYANT POUR AVOCAT,

nom de mon avocat

RECONNAIS AVOIR ETE AVISÉ(E) QUE :

1. Etant partie civile je dois déclarer au juge d'instruction une adresse qui doit être située, si l'information se déroule en métropole, dans un département métropolitain ou, si l'information se déroule dans un département d'outre-mer, dans ce département ¹;
2. Je peux déclarer soit une adresse personnelle, soit, avec l'accord de celui-ci, qui peut être recueilli par tout moyen, celle d'un tiers chargé de recevoir les actes qui me sont destinés.
3. Je suis avisé(e) que je dois signaler au juge d'instruction jusqu'à la clôture de l'information, par nouvelle déclaration ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, tout changement de l'adresse déclarée.
4. Toute notification faite à la dernière adresse déclarée sera réputée faite à ma personne.
5. Faute par moi d'avoir déclaré une adresse, je ne pourrai opposer le défaut de notification des actes qui auraient dû m'être notifiés aux termes de la loi.

EN CONSÉQUENCE, JE VOUS DÉCLARE L'ADRESSE SUIVANTE,

adresse postale complète

CETTE ADRESSE EST,

préciser et compléter s'il y a lieu

- Mon adresse personnelle
- L'adresse de M^e/M^{me}/M/Service/Administration.....
- J'annexe l'accord de ce tiers suivant document annexé
- Je ne joins pas l'accord de ce tiers car il **s'agit de mon adresse professionnelle** et que je suis **une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public** et que l'infraction dont j'ai été victime a été commise **en raison de mes fonctions ou de ma mission** (art. 89 al. 2 du code de procédure pénale)

compléter

A.....le.....

Signature de la partie civile :.....

¹ L'adresse doit être située dans la ville où siège la juridiction saisie si les faits relèvent de la loi du 29 juill. 1881 sur la liberté de la presse (art. 53 al. 2 de ladite loi ; exemple : délit de diffamation)

**Accord du tiers désigné par la partie civile
- art. 89 du code de procédure pénale -**

JE SOUSSIGNÉ(E),

mes prénoms et nom

CONNAISSANCE PRISE DE LA DÉCLARATION D'ADRESSE DE LA PARTIE CIVILE
ACCEPTÉ PAR LA PRÉSENTE DE RECEVOIR LES ACTES QUI LUI SERONT
DESTINÉS,

compléter

A.....le.....

Signature du tiers :.....